
COMMUNE
D'
ALTECKENDORF



**ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE
T31-2024
Portant réglementation de la
circulation RUE DU PUIITS**

Le Maire de la commune d'Alteckendorf,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1

VU le Code de la route

VU le Code de la voirie routière

VU la demande du 6 août 2024 de l'entreprise WICKER, représentée par Monsieur LAUGEL Éric, responsable des travaux, et pour le compte du SDEA, dans le cadre de la réalisation du branchement d'assainissement et d'AEP de Madame MUHL rue du Puits du 13 au 14 août 2024.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux.

ARRETE

Article 1 : Du 13 au 14 août 2024, l'entreprise WICKER, représentée par Monsieur LAUGEL Éric, responsable des travaux, et pour le compte du SDEA, dans le cadre de la réalisation du branchement d'assainissement et d'AEP de Madame MUHL.

Article 2 : Pendant la durée des travaux, les restrictions suivantes seront appliquées au droit du chantier : route barrée, le stationnement est interdit et qualifié de gênant au droit du chantier.

Article 3 : La signalisation règlementaire sera mise en place et gérée par l'entreprise WICKER.

Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue aux articles 1 et 2 ci-dessus.

Article 5 :

- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Hochfelden,
- Monsieur le Chef du Centre Technique du Conseil Départemental de Hochfelden,
- Monsieur LAUGEL Éric, responsable des travaux.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé et copie transmise à M. le préfet du Département du Bas-Rhin ampliation sera adressée à :

- M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saverne,
- Collectivité Européenne d'Alsace M. le Chef du service routier de Saverne,
- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin.

Fait à ALTECKENDORF, le 8 août 2024

Le Maire

Alain HIPPE

